

REGIE VIENNE NUMERIQUE

**DELIBERATION du
CONSEIL d'ADMINISTRATION**

N°2020/1

Séance du 30/01/2020

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 30/01/2020, dans la salle communication de l'Hôtel du Département, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires de la Régie Vienne Numérique pour l'année 2020, prévoyant un budget de fonctionnement équilibré en recettes et dépenses de 1,4M € H.T. et un budget d'investissement de 5,6 M€ également équilibré en recettes et dépenses.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé

